
Adresse de la commune de Sedan, qui joint sa voix à celle des autres communes de la République pour féliciter la Convention de ses travaux et renouveler son attachement inviolable, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Sedan, qui joint sa voix à celle des autres communes de la République pour féliciter la Convention de ses travaux et renouveler son attachement inviolable, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 425;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0425_0000_3

Fichier pdf généré le 23/01/2023

crient fort haut, font des motions exagérées et se prétendent exclusivement patriotes, ils ont quelques rapports avec les espions de police de l'ancien régime, nous les reconnoissons à ces traits.

Nous vous félicitons, Législateurs, de la découverte de ce complot affreux. La conjuration, n'en doutez pas, avoit des ramifications très étendues, vous en tenez les fils ; sondez tous les détours de ce labyrinthe ténébreux ; coupez toutes les branches de la conspiration ; étonnez l'Europe ; faites trembler nos ennemis.

Ne remettez pas en des mains novices le sort de la République. Restez à votre poste, veillez sur votre propre ouvrage et toutes les conjurations viendront se briser au pied du rocher saint ; à votre voix le peuple lèvera sa massue terrible et nos ennemis ne seront plus ».

PIQUEREL, SOLLIER, CHAULIN, LÉGER, BARRÉ, AUBRY, GUÉPIN, POSTOLLE, BRASSECE, LACROIX (*maire*), SENCE, ROUSSEAU, MAINGOT, HUANT, LAGNY, SAUDRIN, BÉNARD (*agent nat.*), BONTEMPS.

bb

[*La comm. de Sedan, à la Conv. ; Sedan, 1^{er} germ. II*] (1).

« Représentants du peuple français,

La commune de Sedan vient joindre sa voix à celle des autres communes de la République pour vous féliciter sur vos glorieux travaux. Fidèles aux principes éternels de Liberté et d'Égalité, en brisant les fers où l'avarice et une politique fautive tenoient encore nos frères, les hommes de couleur, vous avez forcé la tyrannie jusques dans ses derniers retranchements et assuré à la nation françoise la première place parmi les nations de l'univers. Le code de l'Égalité est enfin complet : la liberté triomphe dans les deux mondes ; et bientôt, sans doute, il ne restera plus de ses ennemis que leur exécration mémoire. C'est en vain qu'ils ont médité de nouveaux complots : leurs intrigues ténébreuses ne serviront qu'à les perdre plus sûrement, et à accélérer le règne paisible des loix. Le peuple est éclairé sur ses vrais intérêts : tous les efforts des traîtres et des conspirateurs ne pourront plus altérer l'équilibre majestueux de cette masse imposante. Sénat auguste, achève ton ouvrage, le plus beau qui fut jamais entrepris ; continue à marcher droit au but en écrasant les restes impurs de la tyrannie et de la superstition, en foulant aux pieds la corruption, l'anarchie et l'intrigue. Que le méchant, que le faux patriote sçachent qu'un gouvernement révolutionnaire ne diffère du gouvernement ordinaire qu'en ce qu'il est plus actif, qu'il réunit plus de moyens de répression, qu'il fait une guerre plus sérieuse à l'hypocrisie et à la licence. Dans le gouvernement ordinaire, une légère atteinte à la loi peut être pardonnée ; dans le gouvernement révolutionnaire, elle doit être punie de mort, si elle est réfléchie.

Pénétré de toute l'étendue de ses devoirs, le Conseil général de la commune de Sedan redoublera d'efforts pour les bien remplir. En applaudissant de toutes ses forces aux travaux de la

Convention, la commune entière a juré, en présence des représentants du peuple dans ce département de livrer aux tribunaux les conspirateurs sous quelque forme qu'ils se montrent ; elle jure de nouveau, par l'organe de ses magistrats, attachement inviolable à la Représentation nationale, à la République, une, indivisible, aux principes immuable de la liberté et de l'égalité ».

LAVIGNE, VASSANT (*maire*), ABSON fils, GÉRARD, DEVILLEPOIX, HERBULOT, MILLARD, DEGOFFE, GILMAIRE, MILLARD, LAMORILLE, BARON, SAINT-PIERRE, VILLETTE, PIPON, SAUBERT-CROYON, OUDOT, OUDIN, GIRARD, LENOIR (*agent nat.*).

cc

[*Les c^{ns} de Soissons, réunis dans le temple de la Raison, à la Conv. ; s.d.*] (1).

« Législateurs,

Le trône renversé, une Constitution vraiment républicaine donnée, voilà votre ouvrage ; c'est celui du peuple dont vous êtes les amis. Quoi ! nous le disons en frémissant, ce sont de tels hommes, les pères de la Patrie, que des factieux intrigants, des ambitieux ont voulu séparer du peuple, immoler même. Sachez qu'il faudroit que les enfants de la Patrie périssent, avant que leurs pères fussent immolés. Quoi ! toujours des complots liberticides ! Ce nouvel attentat nous a frappé sans nous abattre. Les grandes mesures de sagesse et de prudence que vous avez prises, étoient dictées par la vertu et la probité que vous avez mises à l'ordre du jour. Elles nous rassuroient contre toutes craintes, contre toutes inquiétudes. Elles nous répondoient de votre énergie, de votre courage à écarter l'orage prêt à éclater dans toute la République.

Législateurs, frappez du glaive de la loi, les traîtres quels qu'ils soient, et quelque part qu'ils se trouvent, faites disparaître de la terre de la liberté, les scélérats qui la souillent encore. Que les tombes des conspirateurs se creusent à côté de celles du tyran et des partisans de la tyrannie. Oui, tout ennemi du peuple doit être exterminé.

Pour nous, qui venons de jurer dans le temple de la raison, en présence de l'auteur de la nature, de ne jamais nous séparer de la Convention nationale dont l'énergie vient de sauver encore une fois la liberté, rien ne pourra nous corrompre et nous amolir. Nous immolerons sans pitié ceux qui voudroient nous donner un maître et nous charger de fers. Nous saurons tout entreprendre pour le salut de la chose commune, il faut que les factions corruptrices, s'anéantissent, que le peuple françois le premier, le plus grand de l'univers, triomphe complètement.

Législateurs, vous avez encore une fois bien mérité de la patrie, et quand le peuple est pour vous qui seroit contre vous ! Vive la République, Vive la Montagne ».

FÉRET le jeune, Ch. MAGDELAIN, DUMONT père, DAUVERGNE, MARTIGNY, MERLOT, ROUART, LECLERC, LAMPON, DIEU fils, MOUSTY le jeune, MOUSTY l'aîné, ROBERT, LUCE, LANDON, DELAU-

(1) C. 298, pl. 1034, p. 66. Lettre d'envoi (p. 65) datée du 3 germ. et signée : VIELLE (*maire*), POURCELLE-CARETTE, BÉGUIN (*secrét.*).

(1) C. 298, pl. 1034, p. 60.